Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHARTRES - 2801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/10/2024 - B2024/009253 - 2000 B 00127 - 430 018 622 - ABN CONCEPT

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : **SARL ABN CONCEPT** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 5 RUE DENIS POISSON 28000 CHARTRES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 3 0 0 1 8 6 2 2 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le, 31032024 Net 3	N-1 31032023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	19 230	AG	19 230		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	175 516	AS	163 447	12 069	31 918
	Autres immobilisations corporelles	AT	321 549	AU	274 357	47 191	28 284
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	25 040	BE		25 040	25 040
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	5 607	BI		5 607	5 607
	TOTAL (II)	BJ	**546 942**	BK	**457 035**	**89 908**	**90 849**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 766	BW		1 766	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	327 426	BY		327 426	472 356
	Autres créances (3)	BZ	116 002	CA		116 002	7 700
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	628 030	CG		628 030	901 625
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	79 670	CI		79 670	33 048
	TOTAL (III)	CJ	**1 152 893**	CK		**1 152 893**	**1 414 729**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 699 835**	1A	**457 035**	**1 242 801**	**1 505 577**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 607 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise SARL ABN CONCEPT — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	740 993	729 525
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**187 768**	**371 468**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**937 561**	**1 109 793**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 544	35 245
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	99	4 663
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 986	49 258
	Dettes fiscales et sociales	DY	247 671	304 399
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 940	2 220
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**305 240**	**395 785**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 242 801**	**1 505 577**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	304 231	388 758
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	517	458

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Désignation de l'entreprise : SARL ABN CONCEPT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de **1 242 801** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **187 768** euros
L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/04/2023** au **31/03/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/07/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/03/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	22 718				3 487	19 230
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**22 718**				**3 487**	**19 230**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	180 145		3 879		8 508	175 516
	Instal., agencement, aménagement divers	184 940		10 415			195 355
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	107 966		25 246		7 019	126 194
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**473 051**		**39 540**		**15 527**	**497 065**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	25 040					25 040
	Prêts et autres immobilisations financières	5 607					5 607
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**30 647**					**30 647**
	TOTAL	**526 416**		**39 540**		**19 014**	**546 942**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	22 718		3 487	19 230
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**22 718**		**3 487**	**19 230**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	148 227	23 728	8 508	163 447
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	171 808	7 759		179 568
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	92 814	8 994	7 019	94 790
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**412 850**	**40 482**	**15 527**	**437 804**
	TOTAL	**435 567**	**40 482**	**19 014**	**457 035**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/03/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	5 607	5 607	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	327 426	327 426	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141	141	
Impôts sur les bénéfices	110 026	110 026	
Taxes sur la valeur ajoutée	4 835	4 835	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	79 670	79 670	
TOTAL DES CREANCES	**528 705**	**528 705**	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/03/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	517	517		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 027	6 019	1 009	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	43 986	43 986		
Personnel et comptes rattachés	129 407	129 407		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 881	52 881		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	61 115	61 115		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 268	4 268		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	99	99		
Autres dettes	5 940	5 940		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**305 240**	**304 231**	**1 009**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 759			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	99			

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**		31/03/2024
Total des Produits à recevoir		274
Autres créances		274
BANQUE INTERETS COURUS A RECEVOIR	*274*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**		31/03/2024
Total des Charges à payer		**186 587**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**517**
BANQUES INTERETS COURUS	*517*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**22 367**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*22 367*	
Dettes fiscales et sociales		**157 764**
CONGES A PAYER	*38 801*	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	*90 606*	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	*16 479*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*9 599*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*2 279*	
Autres dettes		**5 940**
CLIENTS RRR A ACCORDER	*5 940*	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	31/03/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		79 670	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		**79 670**	

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/03/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	8,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000,00**	**8,0000**	**8 000,00**

ABN CONCEPT

Société à responsabilité limitée
Capital social : 8.000,00 euros
Siège social : 5 rue Denis Poisson
ZAC d'Archevilliers
28000 CHARTRES
SIREN 430 018 622 R.C.S. CHARTRES

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023/2024

Clôture 31 mars 2024

= := := := :=

1°- Proposition d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice social 2023/2024, clos le 31 mars 2024 - Projet de résolution émanant de la gérance :

L'Assemblée Générale, statuant sur la question de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice social écoulé,

Décide, sur la proposition du Gérant, d'attribuer l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à la somme de CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES (187.768,22 €), aux associés à titre de dividendes.

L'Assemblée Générale décide, par ailleurs, de prélever la somme de DOUZE MILLE DEUX CENT TRENTE ET UN EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES (12.231,78 €) sur le poste « Autres réserves » afin de servir aux associés un dividende global de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 €).

Paiement des dividendes au siège social au plus tard le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires et que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net global	Abattement	Sans abattement
2020/2021	250.000,00 €	Sur un montant de 250.000,00 €	/
2021/2022	250.000,00 €	Sur un montant de 250.000,00 €	/
2022/2023	360.000,00 €	Sur un montant de 360.000,00 €	/

2°- **Texte de la résolution adoptée à l'unanimité par les Associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 septembre 2024 :**

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale, statuant sur la question de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice social écoulé,

Décide, sur la proposition du Gérant, d'attribuer l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à la somme de CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-HUIT EUROS ET VINGT-DEUX CENTIMES (187.768,22 €), aux associés à titre de dividendes.

L'Assemblée Générale décide, par ailleurs, de prélever la somme de DOUZE MILLE DEUX CENT TRENTE ET UN EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES (12.231,78 €) sur le poste « Autres réserves » afin de servir aux associés un dividende global de DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 €).

Paiement des dividendes au siège social au plus tard le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires et que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net global	Abattement	Sans abattement
2020/2021	250.000,00 €	Sur un montant de 250.000,00 €	/
2021/2022	250.000,00 €	Sur un montant de 250.000,00 €	/
2022/2023	360.000,00 €	Sur un montant de 360.000,00 €	/

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant
Monsieur Bruno LABLAINE